



DEPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS
CANTON DE MONTARGIS

MAIRIE DE CHEVILLON SUR HUILLARD
36 Grande Rue - 45700

☎ 02.38.97.80.30 📠 02.38.28.01.11
Mail : mairie-chevillonsurhuillard@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CHEVILLON SUR HUILLARD, légalement convoqué le 06 avril 2021, à 19 heures 00, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, Maire, à la salle polyvalente.

Absents non excusés : M. GIRBE, MME GARGOT

MME PIERRATTE a été élue secrétaire de séance.

1/ ELECTIONS DEPARTEMENTALES – 1^{ER} TOUR 20 JUIN 2021- CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le premier tour des élections départementales aura lieu le 20 juin prochain.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1^{er} janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.

Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :

Les présidents désignés sont M.BOURILLON et M.PANNIER pour le premier bureau de vote et MME PANNIER et M.BLANCHE pour le second bureau de vote.

<i>Élections Départementales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Départementales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BOURILLON Christian WUILLAUME Laëtitia GASTELLIER Bernardette</i>	<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>PANNIER Lysiane DELVINQUIERE Franck DELVINQUIERE Carine</i>
<i>Élections Départementales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Départementales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>BOURDIN Sylvie MAHUAS Brigitte PANNIER Jean-François</i>	<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>BLANCHE Noël BOURSIER Sylviane PORTAL Patricia</i>

2/ELECTIONS DEPARTEMENTALES – 2ND TOUR 27 JUIN 2021- CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le second tour des élections départementales aura lieu le 27 juin prochain.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1^{er} janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.

Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :

Les présidents désignés sont M.BOURILLON et MME PANNIER pour le premier bureau de vote et M.BLANCHE et M.POULLOT pour le second bureau de vote.

<i>Élections Départementales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Départementales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BOURILLON Christian SERPEREAU Yannick PANNIER Jean-François</i>	<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>MAHUAS Brigitte WUILLAUME Laëtitia BLANCHE Noël</i>
<i>Élections Départementales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Départementales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>PANNIER Lysiane BOURSIER Sylviane BOURDIN Sylvie</i>	<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>POULLOT Léonard DELVINQUIERE Carine PORTAL Patricia</i>

3/ ELECTIONS REGIONALES – 1^{ER} TOUR 20 JUIN 2021- CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le premier tour des élections régionales aura lieu le 20 juin prochain.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1^{er} janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.

Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :

Les présidents désignés sont M.BIHOREAU et MME PIERRATTE pour le premier bureau de vote et M.FABRE et MME LEOEUF pour le second bureau de vote.

<i>Élections Régionales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Régionales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BIHOREAU Patrick SERPEREAU Yannick POULLOT Léonard</i>	<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BRUNEL Anaïs FABRE Daniel DESTERNE Olga</i>
<i>Élections Régionales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Régionales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>PIERRATTE Nathalie BESNARD Eric PAUPARDIN Claudine</i>	<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>BRUNEL Anaïs LEBOEUF Aurélie PRESLE Annick</i>

4/ ELECTIONS REGIONALES – 2ND TOUR 27 JUIN 2021- CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le second tour des élections régionales aura lieu le 27 juin prochain.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1^{er} janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.

Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :

Les présidents désignés sont MME LEOEUF et MME PIERRATTE pour le premier bureau de vote et M.BIHOREAU et M.FABRE pour le second bureau de vote.

<i>Élections Régionales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Régionales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>LEBOEUF Aurélie PRESLE Annick DELVINQUIERE Franck</i>	<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BRUNEL Anaïs BIHOREAU Patrick MARMASSE Bertrand</i>
<i>Élections Régionales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Régionales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>PAUPARDIN Claudine DESTERNE Olga PIERRATTE Nathalie</i>	<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>BRUNEL Anaïs FABRE Daniel BESNARD Eric</i>

5/ TAXES DIRECTES LOCALES 2021 – TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite augmenter le taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021.

Avec 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention, le Conseil Municipal décide :

Taux des deux taxes directes locales :

- *Taxe foncière (bâti): 38,43 (19,87 pour le taux communal et 18,56 pour le taux départemental)*
- *Taxe foncière (non bâti) : 66,64*

6/ BUDGET PRINCIPAL 2021-SECTION INVESTISSEMENT CESSION TURBO TONDEUSE ROUSSEAU-SECTION FONCTIONNEMENT CESSION TONNE A LISIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise METHIVIERS propose à la commune de reprendre le turbo tondeuse broyeur ROUSSEAU de 1998, inventorié dans l'actif de la commune sous le n°93, pour un montant de 3 000 € HT ainsi que la tonne à lisier DUCHESNE 11 000 litres de 1993 pour un montant de 2 500 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de l'entreprise METHIVIERS.

La cession du turbo tondeuse sera effectuée sur la section d'investissement du budget principal 2021 et la cession de la tonne à lisier sera effectuée sur la section fonctionnement du budget principal 2021.

7/ BUDGET PRINCIPAL 2021-SECTION INVESTISSEMENT-ACQUISITION VEHICULE POUR LIAISON RESTAURATION COLLECTIVE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été voté dans le cadre du budget principal 2021, section investissement, le remplacement du véhicule C15, véhicule de liaison pour la restauration scolaire.

Monsieur le Maire propose d'acquérir un véhicule électrique d'occasion de marque Citroën Berlingo pour la somme de 10 303,24 € + 196,76 € de frais de carte grise.

Le véhicule C15 sera destiné à la casse. Un dossier d'aide à la reconversion électrique sera établi auprès du Ministère de l'Ecologie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de ce véhicule et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour toutes les démarches administratives se rapportant à cette opération.

8/QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande si des questions restent à poser.

- *Un compte-rendu est fait oralement sur la réunion avec les services de gendarmerie : stabilité des faits sur l'agglomération montargoise; expérimentation d'une patrouille mobile sur le secteur est Loiret; formation des élus en terme de règlement de conflits,*
- *Un compte-rendu est fait de la commission des affaires sociales de l'AME,*
- *Il est indiqué que la Foire aux plants du 09 mai prochain est maintenue.*

FIN DE SEANCE